SYNDICAT DES TERRITORIAUX
DE LA VILLE DE VAULX-EN-VELIN

HÔTEL DE VILLE - 2e étage
PLACE DE LA NATION - 69120 VAULX-EN-VELIN
04 72 04 80 65 - 06 99 12 03 89
cgtmunicipaux.vaulx@gmail.com

Vaulx-en-Velin, le 29/10/2026

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour les journées du 4 novembre 2026 au 30 novembre 2026 pour les agents de la ville de Vaulx-en-Velin et du CCAS.

Monsieur le Maire,

Par le présent courrier, nous vous informons que le syndicat CGT des Territoriaux de Vaulx-en-Velin dépose un préavis de grève couvrant la période allant du 5 novembre au 30 novembre 2026 inclus, de 0 à 24h, pour l'ensemble des agents de la Ville et du CCAS de Vaulx-en-Velin.

Depuis plusieurs années, les politiques d'austérité imposées aux collectivités territoriales continuent de détériorer les conditions de travail des agents publics et la qualité du service rendu à la population. Les contraintes budgétaires croissantes, l'insuffisance des effectifs, la multiplication des missions sans moyens supplémentaires, ainsi que le gel de nombreuses dépenses de fonctionnement aggravent les difficultés rencontrées quotidiennement dans les collectivités et établissements publics locaux.

Dans le même temps, l'inflation continue de peser lourdement sur le pouvoir de vivre des agents territoriaux. Les faibles revalorisations salariales intervenues ces dernières années demeurent insuffisantes pour compenser les pertes accumulées. De nombreux agents ne parviennent plus à vivre dignement de leur travail alors qu'ils assurent des missions essentielles à la cohésion sociale et au fonctionnement de la République.

Depuis plus d'un mois, la colère gronde dans notre pays, des lycéen·nes aux étudiant·es en passant par les travailleuses·eurs et retraité·es, le constat est sans appel, l'urgence sociale doit être décrétée.

Les projets budgétaires de l'État, PLF et PLFSS, travaillés et accompagnés de la main du patronat, par le gouvernement Macron/Lecornu, sont un affront aux revendications légitimes qui ne cessent de s'exprimer aussi bien dans la rue, devant les lycées et les facultés que dans tous nos services publics. Pire, la répression et l'entrave utilisées par le gouvernement pour discréditer et jouer le pourrissement des mobilisations sont des stratégies dangereuses et irresponsables.

En effet, les événements de violences et de répression survenus dans les mobilisations lycéennes et étudiantes comme dans les cortèges syndicaux et citoyen·nes sont inacceptables. Ils fragilisent directement notre démocratie, nos libertés et sont un terreau fertile pour les porteurs de haine et de divisions à qui vous faites la courte échelle en raison de votre jusqu'au-boutisme.

SYNDICAT DES TERRITORIAUX
DE LA VILLE DE VAULX-EN-VELIN

HÔTEL DE VILLE - 2e étage
PLACE DE LA NATION - 69120 VAULX-EN-VELIN
04 72 04 80 65 - 06 99 12 03 89
cgtmunicipaux.vaulx@gmail.com

Ce préavis s'inscrit dans un contexte local extrêmement dégradé, où nous n'avons cessé d'alerter par de multiples courriers, signalements, restés sans aucune réponse écrite valable de la part de territoriale.

Notre organisation syndicale constate que les actes ne correspondent pas aux discours annoncés. Nous ne pouvons plus parler de dialogue social…

Derrière les premières annonces et les engagements affichés, la réalité dans les services et sur terrain suscite encore de nombreuses interrogations et des attentes fortes de la part des agents. Où en est aujourd'hui la promesse de nouer un dialogue social sur la base de la confiance envers les agents et constructif avec les représentants du personnel ?

La question est posée !

Certaines décisions récentes interrogent notre syndicat et le personnel de la ville de Vaulx-en-Velin sur la place réellement accordée au dialogue social. L'augmentation du CIA, décidée sans concertation préalable, en est un exemple. Même si la collectivité annonce le montant de 200 € brut, celui apparaît bien en deçà des attentes exprimées par les agents demander, au regard de leur engagement professionnel et de l'augmentation du coût de la vie.

Depuis toujours, la CGT défend une revalorisation globale, équitable et significative de la rémunération de l'ensemble des agents territoriaux, afin de préserver leur pouvoir de vivre. À ce titre, nous revendiquons qu'une ouverture de négociation par un calendrier officiel soit annoncé dès la semaine prochaine concernant le RIFSEEP, dans une logique de justice sociale et de reconnaissance du travail accompli par toutes et tous.

Par ailleurs, le manque de visibilité concernant les commissions d'avancement et de promotion interne soulève également des interrogations. Après une première réunion de présentation, au cours de laquelle les informations communiquées sont restées incomplètes, les agents et leurs représentants attendent toujours des éléments complémentaires et des éclaircissements sur les modalités retenues. A ce sujet nous exigeons que démarre dès janvier 2027 une commission dédier à l'application de règles, de critères défini communément et qui amènera de la clarté pour les agents

Il nous semble essentiel que les engagements pris en matière de dialogue social, de transparence et de respect des agents se traduisent concrètement dans les pratiques. Les agents avec la CGT reste mobilisée pour obtenir des réponses claires et favoriser une véritable concertation et faire entendre nos attentes légitimes

SYNDICAT DES TERRITORIAUX
DE LA VILLE DE VAULX-EN-VELIN

HÔTEL DE VILLE - 2e étage
PLACE DE LA NATION - 69120 VAULX-EN-VELIN
04 72 04 80 65 - 06 99 12 03 89
cgtmunicipaux.vaulx@gmail.com

Les agent.e.s fonctionnaires, en CDI et sous contractualisation exigent par le biais du syndicat CGT des territoriaux de Vaulx-en-Velin la prise en compte des revendications suivantes à commencer par :

- L'étude immédiat du dégel de tous les postes avec pour objectif de redonner des meilleures conditions de travail aux agents dans les services et de pouvoir garantir un service public de qualité aux usagers.
- La mise en stage immédiate des agent.e.s contractuel.le.s qui remplissent les conditions afin de baisser le nombre de contractuel.le.s qui a doublé en 10 ans soit près de 40%
- La demande de faire délibérer le conseil municipal pour le maintien d'une indemnisation à 100 % des arrêts maladie
- Le recrutement des postes vacants dans de beaucoup de services afin d'arrêter les contrats d'accroissement temporaire d'activité qui ne permette pas l'accès au 13e mois et sortir de la précarité
- La mise en place d'une brigade de renfort ou de remplacement administrative afin d'assurer la continuité du service public pour les métiers en lien direct avec l'usager et un pôle de remplacement administratif de remplacement pour assurer la continuité des services
- Arrêt des contrats courts et précarisant pour des personnes déjà en difficultés au quotidien
- Arrêt immédiat des licenciements abusifs pour inaptitude physique et le déclassement d'agent.e.s suite à un PPR et ou d'une mise au placard
- Groupe de travail sur la réaffirmation du rôle de cadre
- Ouverture de négociation du CASC en vue de pouvoir proposer des activités social et culturelles à l'ensemble des agents de la ville et du CCAS
- L'avancement de grade pour l'ensemble des agent.e.s dès qu'ils remplissent les conditions
- L'augmentation de la part forfaitaire de l'employeur pour la complémentaire santé et la prévoyance maintien de salaire et invalidité, ainsi qu'un changement de prestataire afin de ne pas subir les hausses de tarifs annuelles (comme la RH vient de le signaler aux agents une semaine avant la date butoir !)
- La dotation d'EPI pour tous les agent.e.s concerné-es

<u>Concernant le RIFSEEP :</u>

- La révision de la cotation des postes sur le RIFSEEP et L'augmentation de l'enveloppe budgétaire afin de pouvoir octroyer à tous les agent.e.s un régime indemnitaire à la hauteur des missions qui leurs sont confiées et de leurs attentes. Nous voulons une augmentation de la part sur l'Ifse et non celle du Cia (soumis à fluctuation), pour cela nous demandons la mise en place d'un groupe de travail en vue de refonder le RIFSEEP dans la transparence et le respect et en tenant compte des critères.

La souffrance au travail est aujourd'hui massive, connue et documentée. Les agents sont à bout, épuisés, et expriment un profond mal-être face à une administration lente voire sourde, silencieuse et défaillante. Un grand nombre d'agent n'y arrive plus et n'en peuvent plus.

SYNDICAT DES TERRITORIAUX
DE LA VILLE DE VAULX-EN-VELIN

HÔTEL DE VILLE - 2e étage
PLACE DE LA NATION - 69120 VAULX-EN-VELIN
04 72 04 80 65 - 06 99 12 03 89
cgtmunicipaux.vaulx@gmail.com

Faute de réponses, de mesures correctives et d'un réel engagement de votre part pour protéger les agents et respecter le cadre réglementaire, notre organisation syndicale demande d'ouvrir des discussions et de trouver des solutions sur l'ensemble de ces revendications et utilisera avec l'ensemble du personnel, si besoin, des mouvements de grève afin de permettre aux personnels d'exprimer leur colère et leurs revendications.

Nous restons disponibles pour toute ouverture de négociations sérieuses, à condition qu'elles s'inscrivent dans un cadre transparent et respectueux des droits des agents.

La CGT des territoriaux de Vaulx-en-Velin prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève,

pour le mois de novembre : 5 novembre 2026, 6 novembre, 7 novembre 2026, 8 novembre 2026, 9 novembre 2026, 10 novembre 2026, 11 novembre 2026, 12 novembre 2026, 13 novembre 2026, 14 novembre 2026, 15 novembre 2026, 16 novembre 2026, 17 novembre 2026, 18 novembre 2026, 19 novembre 2026, 20 novembre 2026, 21 novembre 2026, 22 novembre 2026, 23 novembre 2026, 24 novembre 2026, 25 novembre 2026, 26 novembre 2026, 27 novembre 2026, 28 novembre 2026, 29 novembre 2026, 30 novembre 2026 de 0h à 24h pour l'ensemble des agent.e.s de la Ville et du CCAS de Vaulx-en-Velin.

L'ensemble des syndiqué.e.s de la CGT et les agents continuerons de lutter contre la répression syndicale dans les services.

Dans cette attente, nous vous prions, Monsieur le Maire, de recevoir nos salutations syndicales.

Pour Les Syndicat CGT des territoriaux de Vaulx-en-Velin
Camille Bertheau, Secrétaire Générale

